**Zeitschrift:** Générations : aînés
**Herausgeber:** Société coopérative générations
**Band:** 27 (1997)
**Heft:** 6

**Artikel:** Qu'est-ce qu'il a dit?
**Autor:** Montanya, Frédéric
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-827387

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

GE

# Qu'est-ce qu'il a dit?

***Mal entendre a longtemps été considéré comme une de ces affections dues à la vieillesse. A tort. Une étude de l'Association genevoise des malentendants (AGM) prouve que la plupart des personnes souffrant de problèmes d'ouïe ont entre 25 et 45 ans.***

Première idée fausse, combattue par cette étude, une personne malentendante n'a que peu de rapport avec quelqu'un souffrant de surdité profonde, accidentelle ou congénitale. Les moyens de pallier leur handicap reproduisent d'ailleurs cette différence, puisque les «sourds» ont leur propre langue, celle des signes, tandis que les «malentendants» se rattachent à l'oral et utilisent l'appareil auditif et la lecture labiale pour communiquer avec autrui.

«Il existe aussi, entre le monde des sourds et celui des malentendants, une différence de culture», explique Michel Savary, auteur d'une étude sur le sujet. «La plupart des sourds se regroupent en communautés, créant de ce fait un groupe à l'identité déterminée. Au contraire, les personnes malentendantes – ou les personnes devenues sourdes en cours de vie – n'ont pas de culture spécifique, mais partagent celle des entendants.»

L'étude «Mal entendre en 1997», menée par l'AGM auprès de ses membres tord le cou à plusieurs autres idées reçues, notamment celle selon laquelle les problèmes d'ouïe sont liées à l'âge et au vieillissement. En effet, pour 85% des personnes interrogées, les problèmes ont commencé bien avant l'âge de la retraite. Mais la plupart du temps, leur première réaction aura été la négation, puis la dissimulation de leur handicap. Les personnes souffrant de troubles mettent en moyenne vingt ans avant de s'adresser à un spécialiste, quitte à encourir le risque d'une certaine exclusion sociale dans un monde qui reste en grande partie fondé sur la convivialité de la parole.

A Genève, on recense 34 000 personnes souffrant d'un déficit auditif, dont 6000, selon l'Office cantonal de l'assurance invalidité, ont recours à une prothèse, contre «seulement» 500 sourds de naissance. C'est dire l'ampleur du problème. L'étude de l'AGM démontre en outre que c'est dans la tranche d'âge des 25-45 ans que se déclenchent le plus souvent les problèmes auditifs. Neuf malentendants sur dix doivent utiliser un appareil auditif, alors que deux-tiers d'entre eux ont recours à la lecture labiale en complément.

Le questionnaire mis en place pour l'étude a été envoyé aux 246 membres de l'AGM, parmi lesquels, 125 (51%) ont répondu. «On peut dire que le nombre des personnes souffrant de déficience auditive a augmenté en même temps que les moyens de dépistage se développaient. Et que la honte d'être différent des autres recule...»

*Frédéric Montanya*

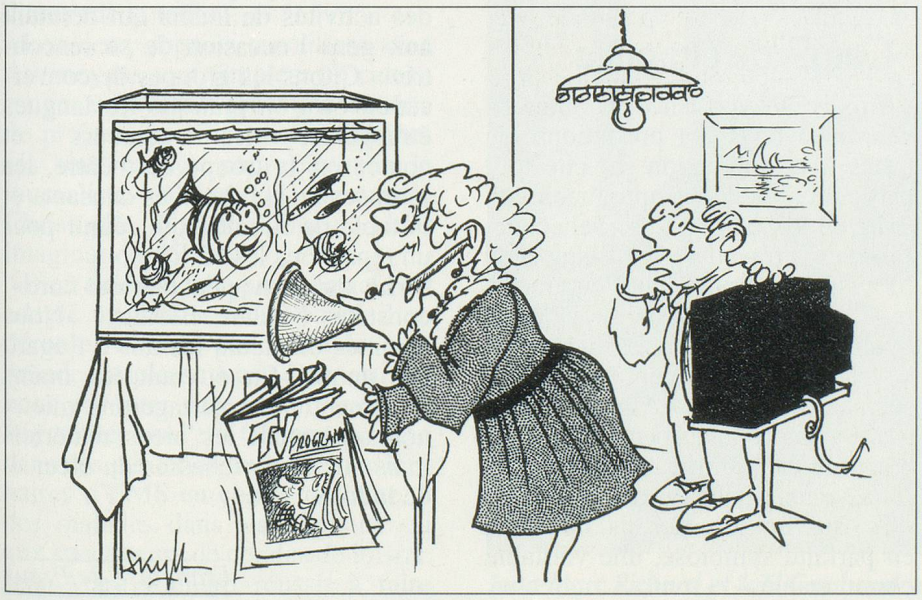


## Les règles d'or

Lorsqu'on veut communiquer avec une personne malentendante, il faut observer certaines règles.

* Choisir un lieu d'échange tranquille.
* Se placer face à face.
* Présenter un visage éclairé, éviter les contre-jours.
* Parler distinctement, à un rythme régulier et lentement.
* Eviter d'engager la conversation dans le brouhaha.
* S'assurer réciproquement de la bonne compréhension des paroles échangées.
* Répéter au besoin et recourir au papier pour les nombres et les noms propres.
* Préférer les mots simples et éviter les abréviations.
* Lors d'échanges à plusieurs personnes, résumer l'objet de la discussion.
* Se rappeler que le malentendant entend «avec les yeux».

**Renseignements: Association genevoise des malentendants (AGM), 27, Bd Helvétique, 1227 Genève. Tél. 022/735 54 90.**